



INFORMATIONS

À L'ATTENTION DES PROCHES DE PATIENTS HOSPITALISÉS EN SERVICE DE RÉANIMATION

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

**HÔPITAL
LOUIS
PRADEL**

Madame, Monsieur,

Votre proche est hospitalisé en réanimation. L'équipe soignante médicale et paramédicale fait tout son possible pour que son état de santé s'améliore rapidement.

Cette fiche a été conçue pour vous aider à comprendre l'environnement dans lequel vous ou votre proche sera soigné.

Chef de service : Pr JL. FELLAHI

Cadres de santé : M. ARPIN et S. FERRIERE

Régulateur réanimation : O. CHERIGUENE (04.72.11.89.40) pour tous renseignements

Secteur A (chambres 1 à 10) : 04.72.11.89.62

Secteur B (chambres 11 à 20) : 04.72.11.89.65

USC chirurgical : 04.72.11.89.63

Assistante sociale : N. MARDI (04.72.11.89.22)

1. LES VISITES



La fragilité des patients en réanimation est majeure et impose des soins intensifs constants ainsi que du repos (en particulier la nuit).

- Deux personnes maximum sont admises dans la chambre.
- Une salle d'attente est à votre disposition au RdC du service.
- **Les visites sont autorisées seulement à partir de J1** (lendemain de l'intervention), pour : conjoint, enfants, parents, personne de confiance.
- La visite des enfants en bas âge n'est autorisée qu'après accord du médecin et organisation d'un rendez-vous avec lui.
- Le nombre et la durée des visites peuvent être également limités à la demande de l'équipe soignante, du patient ou de ses proches, en fonction de son état de santé.
- Pour rendre visite à votre proche, signalez votre présence en utilisant l'interphone situé dans la salle d'attente → **les consignes à suivre vous seront alors données par l'équipe soignante.**
- **Merci de vous désinfecter les mains avec la solution hydro-alcoolique systématiquement en entrant et en sortant de la chambre.**
- L'équipe soignante sera amenée à vous demander fréquemment de sortir de la chambre lors des soins.

NE RESTEZ PAS DANS LE COULOIR ET REJOIGNEZ LA SALLE D'ATTENTE,
Ceci afin de garantir l'intimité des patients et la libre circulation.

2. LES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU PATIENT HOSPITALISÉ



- Par téléphone, seul un minimum d'informations sur la santé de votre proche pourra vous être communiqué par l'infirmier(e).

L'équipe soignante peut être disponible à tout moment, mais son activité ne permettra pas forcément une réponse immédiate à votre demande d'information.

Pour cela, il est préférable d'appeler sur les créneaux suivants la journée de 10h à 17h30 et la nuit de 20h00 à 6h00 du matin afin d'éviter de trop nombreuses interruptions de soins.

- **Qu'il s'agisse des visites ou des informations téléphonées, il est préférable qu'une seule personne recueille les informations journalières sur l'état de santé du patient et en informe le reste de la famille.**
- Un médecin est disponible sur rendez-vous, l'après-midi.